

A.C.S.I.F.

Association des Chasseurs Sauvaginaires d'Ile de France

BULLETIN D'ADHESION

L'Association des Chasseurs Sauvaginaires d'Ile de France (ACSIF), émanation de l'ancienne Association des Chasseurs de Gibier d'Eau de la Région Parisienne (ACGERP), fut recréée en 1996 grâce à une poignée d'anciens de celle-ci et à quelques nouveaux passionnés.

Il existe deux types d'Associations de chasseurs de gibier d'eau :

- celles qui gèrent des territoires (notamment sur le domaine public maritime et fluvial) ; dans ce cas, le chasseur est obligé d'adhérer s'il veut chasser sur ces territoires.

- les Associations de défense, et l'ACSIF en fait partie, dont le rôle essentiel, consiste à relayer au plan local, les actions nationales de l'ANCGE (Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau). L'ACSIF travaille avec l'ANCGE.

Les Chasseurs Franciliens chassent aussi bien en Ile de France que sur tout le territoire national. Cela permet d'avoir une source d'information complémentaire de celle des associations locales. Elle a également été à l'origine de la création de la Cellule Natura 2000 de notre Association Nationale. En complément et en collaboration avec les Techniciens des Fédérations, l'ACSIF peut vous conseiller pour l'aménagement de territoires, de postes d'affût, l'élevage, la protection et le classement des sites... Et réciproquement, bien sûr, votre expérience nous intéresse.

Depuis plusieurs années maintenant l'ACSIF s'est tournée vers la formation. A ce titre, elle propose un « Stage d'approfondissement des connaissances en matière de chasse au gibier d'eau », destiné aux titulaires du permis de chasser, de tous âges qui désirent acquérir ou parfaire leurs connaissances dans ce type de chasse..

Si vous estimez que de nos jours, la chasse en général et celle du gibier d'eau en particulier, a un besoin impérieux d'être défendue ; si vous êtes persuadé qu'il est nécessaire que les chasseurs se regroupent entre eux pour défendre leurs intérêts ; si vous pensez que les actions que nous menons sont efficaces et vont dans ce sens; alors nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de notre Association. Adhérez à l'ACSIF ! Et amenez vos amis.

COUPON REPONSE A DECOUPER ET A RENVOYER

Pour adhérer, renvoyer ce bulletin avec un chèque de 25 euros* à : B.Garnier 40, rue Paul Bert 93370 Montfermeil

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone et E.mail :

* Sur ces 25 € de cotisation vous récupérez 66% en crédit d'impôt (16,00 €), soit une cotisation réelle de 9 €